OFFRE D'EMPLOI ASSISTANT.E À LA PROTECTION DE LA FAUNE – SAISON 2025

Jusqu'à quatre (4) postes sur le lac Saint-Jean à partir de Roberval ou Saint-Henri-de-Taillon

CORPORATION

Un (1) poste sur les rivières Ashuapmushuan, aux Saumons, Mistassini et Ouasiemsca à partir de Dolbeau-Mistassini et Saint-Félicien

Postes saisonniers réguliers de mai à septembre, minimum de 22 semaines, 4 à 5 jours/semaine, 40 à 47 heures/semaine, 8 à 12 heures/jour, horaire variable, travail de jour principalement.

Principales fonctions – Assurer la protection du doré jaune dans certains tributaires du lac Saint-Jean durant la fraie printanière.

Assurer la protection de la ressource halieutique et le suivi de la pêche sportive dans le lac Saint-Jean durant l'été.

Assurer la protection de la ressource halieutique et encadrer la pêche à la ouananiche à la mouche dans les tributaires du lac Saint-Jean en été et en automne.

Dénombrer, vérifier et interviewer les pêcheurs, recueillir et compiler des statistiques de pêche et rédiger des constats d'infraction.

Qualifications et exigences – AEC en protection de la faune, DEP en protection et exploitation des territoires fauniques (5^e secondaire un atout), DEC en technique du milieu naturel option faune ou DEC en technique d'aménagement cynégétique et halieutique.

Bon français écrit, bonne forme physique, sans dossier criminel, cours de secourisme, certificat de compétence nautique et permis de conduire.

Posséder un véhicule et être disposé à l'utiliser ponctuellement aux fins de l'emploi moyennant remboursement des frais de déplacement. Résider dans le territoire visé par l'emploi ou s'engager à y résider durant la période d'emploi.

Salaire – Salaire concurrentiel dans le domaine selon l'échelle salariale en vigueur et l'expérience pertinente.

Date limite d'inscription – Le vendredi 21 février 2025. Curriculum vitae, diplômes et relevés de notes requis.

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.